


RÈGLEMENT OFFICIEL

 Trail des Pierres Sacrées – By Night

1. ORGANISATION


Le Trail des Pierres Sacrées – By Night est organisé par l'association Les Foulées Noyonnaises.

 Samedi 26 septembre 2026

 Départ à 20h30

2. ÉPREUVES

 Trail nocturne : 14 km

 Randonnée nocturne : 10 km

Parcours en milieu naturel (forêt, chemins, sentiers).

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Trail 14 km

Ouvert aux personnes nées en 2008 et avant (18 ans minimum)

Licence sportive valide ou PPS (Parcours Prévention Santé) obligatoire

Randonnée 10 km

Ouverte à tous

Mineurs accompagnés d'un adulte responsable

4. INSCRIPTIONS

 Inscription en ligne sur le site ADO Run

 Nombre de participants limité à :

350 coureurs

150 marcheurs

Inscriptions closes une fois le quota atteint

Pas d'inscription sur place (sauf décision de l'organisation)

5. TARIFS

(Tarifs à compléter)

6. MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Pour le trail (fortement recommandé pour la randonnée) :

 Lampe frontale en état de fonctionnement

 Téléphone portable chargé

 Tenue adaptée

7. SÉCURITÉ

Parcours balisé et sécurisé

Présence de bénévoles et signaleurs

Dispositif de secours sur place

Chaque participant s'engage à :

respecter les consignes

porter assistance en cas de besoin

signaler tout incident

8. RAVITAILLEMENT

Ravitaillements prévus sur le parcours et à l'arrivée.

Chaque participant est invité à prévoir une autonomie minimale.

9. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun déchet ne doit être abandonné

Respect du site naturel

Tout manquement pourra entraîner une exclusion.

10. BALISAGE

Parcours balisé (visible de nuit).

Les participants doivent suivre le parcours officiel.

11. CHRONOMÉTRAGE

Trail 14 km : chronométré

Randonnée : non chronométrée

12. CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES 🏆

Un classement général sera établi pour le trail 14 km.

Un podium masculin et féminin récompensera les 3 premiers de chaque catégorie (scratch).

La randonnée ne donne lieu à aucun classement.

13. RESPONSABILITÉ

Les participants évoluent sous leur propre responsabilité.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de :

perte ou vol

non-respect du règlement

14. DROIT À L'IMAGE 📷

Les participants autorisent l'utilisation de leur image pour la communication de l'événement.

15. ANNULATION

L'organisation se réserve le droit de modifier ou annuler l'événement en cas de force majeure.

16. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.